

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE EGALITE FRATERNITE
MAIRIE DE BASLIEUX-LES-FISMES

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal – séance du 14 juin deux mil vingt et un. Par suite d’une convocation en date du 07/06/2021, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le quatorze juin deux mil vingt et un, à vingt heures, sous la présidence de : Lucie POLLET, Maire.

<u>Nombre de Conseillers</u>	
En exercice	11
Présents	11
Votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0
Délibération n° 22-2021	

Présents : ANDRÉ Jean-Philippe, FLORANCE Olivier, JACQUIOT Muriel, MIL-HOMENS Ticiano, VILLIÉ Véronique, HAUTIER Sandra, MARLOT Fanny, MAGNIEN Karine, DEGRYSE Michel, FEIG Laura

Absents excusés :

Pouvoir :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l’article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Le président ayant ouvert la séance et fait l’appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l’article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l’élection d’un secrétaire pris au sein du conseil. **Madame Muriel Jacquot est désignée pour remplir cette fonction.**

DÉCISION MODIFICATIVE 1-2021 LAVOIRS

Madame le Maire présente à l’équipe municipale le devis demandé auprès de l’entreprise sollicitée, plus appropriée aux travaux des lavoirs s’élevant à 11940€.

Le maire explique avoir modifié le dossier de demande de subvention auprès de la région à réception de ce nouveau devis.

Par contre, la demande de subvention auprès du département, n’a pas pu être modifié, celle-ci étant déjà attribué sur la base du devis présenté.

Le coût des travaux s’élève à 13380€.

Le conseil municipal décide de faire appel à l’entreprise présenté ce jour.

Il est donc nécessaire d’effectuer une décision modificative car le budget primitive 2021 pour cette opération est de 7550€.

Le Conseil Municipal à l’unanimité des membres présents :

DECIDE de modifier le budget comme suit :

Compte à réduire : dépense d’investissement

Compte 2151 opération 10071(travaux rue de vigneux) - 5850,00 €

Compte à créditer : dépense d’investissement

Compte 2138 opération 10080 (travaux lavoirs) + 5850,00 €

Les membres présents acceptent à l'unanimité ces modifications budgétaires.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Fait à Baslieux-lès-Fismes,

Le 18 juin 2021

Le Maire, Lucie POLLET



LUCIE POLLET
2021.06.18 16:29:13 +0200
Ref:20210618_155402_1-1-O
Signature numérique
le Maire

Lucie POLLET